

**ARRETE DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE  
DE LA REVISION DU POS /PLU  
N° 2011/08-URB-001**

Monsieur le Maire de Valmont,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-1 à L 123-20 et R 123-1 à R 123-25

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 et suivants ;

Vu la délibération en date du 23 juin 2008 prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme;

Vu la délibération en date du 5 janvier 2011 du conseil municipal arrêtant le projet du Plan Local d'Urbanisme;

Vu les pièces du dossier du plan local d'urbanisme soumis à l'enquête publique ;

Vu les avis des différentes personnes publiques consultées ;

Vu l'ordonnance en date du 25 juillet 2011 de M. le président du tribunal administratif de Strasbourg désignant Monsieur Jean-François DILLENSCHNEIDER demeurant à 6 rue du Maréchal Joffre BP 15 CHATEAU-SALINS 57170 en qualité de commissaire enquêteur.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1:** Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme de la commune de VALMONT pour une durée de 33 jours à compter du 18 août 2011.

**ARTICLE 2:** Monsieur Jean-François DILLENSCHNEIDER domicilié 6 rue du Maréchal Joffre BP 15 CHATEAU-SALINS 57170 exerçant la profession d'Architecte, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Strasbourg.

**ARTICLE 3:** Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de VALMONT, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12 h00 et de 13h30 à 17h00 et le Vendredi de 8h00 à 12h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

**ARTICLE 4:** Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à la mairie, ou à l'adresse suivante : Monsieur Jean-François DILLENSCHNEIDER 6 rue du Maréchal Joffre BP 15 CHATEAU-SALINS 57170

**ARTICLE 5:** Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- le Jeudi 18 août 2011 de 15 à 17 heures
- le Mercredi 24 août 2011 de 15 à 17 heures
- le Vendredi 02 septembre 2011 de 10 à 12 heures
- le Mardi 06 septembre 2011 de 15 à 17 heures
- le Lundi 19 septembre 2011 de 10 à 12 heures

**ARTICLE 6:** A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3, le registre sera clos et signé par Monsieur le commissaire enquêteur qui transmettra l'ensemble de ses conclusions à Monsieur le Maire dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête.

**ARTICLE 7:** A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie.

**ARTICLE 8:** Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à M. le préfet du département de la Moselle et au Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

**ARTICLE 9:** Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département.

Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de VALMONT

**ARTICLE 10:** Copie du présent arrêté sera adressée à :

- M. le préfet du département de la Moselle
- M. le sous-préfet chargé de l'arrondissement de Forbach
- M. le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg
- M. le directeur départemental de l'équipement

Valmont, le 03.08.2011

Le Maire  
Dominique STEICHEN



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**

1 rue de la Mairie – 57730 VALMONT

Tél. : 03 87 92 11 34 – Fax : 03 87 92 08 83 – email : [accueil@mairiedevalmont.fr](mailto:accueil@mairiedevalmont.fr)